DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE SALAZIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 07 AVRIL 2026

AFFAIRE N°2026-CM/034 : MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME – DEFINITION DES DATES POUR LA MISE A DISPOSITION DU PROJET AU PUBLIC

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 08 avril 2026.

La convocation du conseil municipal avait été faite le 31 mars 2026.

Le nombre des membres en exercice : 29

Présents : 26
Absents : 03
Représentés : 00
Total des votes : 26

Le Maire,

Sidoleine PAPAYA

L'an deux mille vingt-six, le 07 avril, le conseil municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Salazie, sous la présidence de Madame PAPAYA Sidoleine.

Etaient présents : PAPAYA Sidoleine – DAMOUR Marcel – GEVIA Marie Catherine – MOREAU Jules Mario – HOAREAU Marie Nathalie – PAUSE Benjamin – ELISABETH Marie Jeanne – LUCILLY Harry – HOAREAU Severine – GARRYER Patrick – MANORO Severine – BOYER Elysée – TECHER Sophie – HOAREAU Landry – COURTEL Larissa – MAILLOT Gilbert – DALLEAU Hugory – NOURRY Adèle – PAYET Fabien – PLANTE Jessie – BOHOMME Gislaine – GABOU Gilles – BIZINECHE Elodie – CHARLEMAGNE Thierry – LEBRETON Layna – ARMAND Jimmy.

Etaient absents : SINAPIN Marie Jacqueline - TECHER Paulin – DE GERUS Thierry.

Ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom : Aucun

Est désigné secrétaire de séance : PAYET Fabien

LE QUORUM ETANT ATTEINT LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

Publiée le 15.04.26

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20260407-2026-CM-034-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

IL EST EXPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :

Lors de sa séance du 25 novembre 2025, le Conseil Municipal a été amené à fixer les dates de consultation du dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme au public, à savoir du 12 janvier 2026 au 13 février 2026 aux dates et heures d'ouverture des bureaux. Cependant des contraintes techniques nous ont obligé à repousser les dates de consultation.

Il est donc proposé de fixer les nouvelles dates de consultation du dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme au public, du 4 mai 2026 au 4 juin 2026 inclus, aux dates et heures d'ouverture des bureaux, avec les modalités suivantes de mise à disposition du dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme au public, à savoir :

- *Parution d'un avis au public dans un journal d'annonces légales diffusées dans le département au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition du dossier,*
- *Mise à disposition d'une adresse mail afin que les personnes qui le souhaitent puissent faire part de leurs observations,*
- *Mise à disposition du dossier et d'un registre au Service Urbanisme, afin que les personnes qui le souhaitent puissent faire part de leurs observations.*

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu l'article L.2121-23 du Code général des collectivités territoriales,
Vu les dispositions du Code de l'urbanisme,
Vu la délibération n°2025-CM/083 en date du 22 juillet dernier.

DECIDE :

Après avoir délibéré, **à l'unanimité - 26 voix pour :**

ARTICLE 1 :

- **D'approuver les dates de consultation du dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme par le public, du 4 mai 2026 au 4 juin 2026 inclus, aux dates et heures d'ouverture des bureaux.**

ARTICLE 2 :

- **D'autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout actes ou documents qui serait la suite des présentes.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Saint-Denis à compter de sa publication et sa réception par les services du contrôle de légalité.

.....
.....

Ont signé au registre des délibérations :

Le secrétaire de séance,

PAYET Fabien

Pour copie conforme,
Le Maire,

Sidoleine PAPAYA

MAIRIE DE SALAZIE

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20260407-2026-CM-034-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026